



Formulaire unique de demande d'autorisation d'absence ou de congé

Titulaire | BD titulaire | Stagiaire | Contractuel | M1 en alternance | Intervenant extérieur

Niveau de classe :

Imprimé à adresser par la voie hiérarchique

Demande présentée par (partie à remplir par l'enseignant)		
Nom :		Prénom :
Nom de naissance :		Date de naissance :
Courriel Education nationale (prenom.nom@ac-creteil.fr) :@ac-creteil.fr		
Adresse personnelle		
Code postal :	Commune :	
Nom de l'école :	Commune :	Téléphone :
Circonscription :		
Nature et durée (partie à remplir par l'enseignant)		
<input type="checkbox"/> Congé (joindre un avis d'arrêt de travail ou un certificat médical) <input type="checkbox"/> Maladie ordinaire <input type="checkbox"/> Grossesse pathologique (14 j) <input type="checkbox"/> Congé de maternité <input type="checkbox"/> Couches pathologiques (28 j) <input type="checkbox"/> Congé de paternité (11 j) <input type="checkbox"/> Accident de service <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : du au Nb : la pièce justificative doit parvenir dans les 48h auprès de l'IEN	<input type="checkbox"/> Autorisation d'absence (joindre un courrier et un justificatif) <input type="checkbox"/> Motif syndical <input type="checkbox"/> Déplacement à l'étranger <input type="checkbox"/> Garde d'enfant malade <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/> Journée Date de l'absence : Nb : la demande doit parvenir à l'IEN avant la date de l'absence	
Date et signature de l'enseignant : le		
Décision de l'IEN (pour les autorisations d'absence)		
Jours d'Absences déjà autorisées :	<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Demande de retenue sur traitement à la DSDEN <input type="checkbox"/> Transmission à la DSDEN pour décision	Motivation :
Remplacement possible : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Par	Date et signature de l'IEN :	
Décision de la DSDEN		
(sollicitée par l'IEN, via la fiche navette circonscription-DSDEN, pour les formations syndicales, les déplacements à l'étranger et les demandes sans traitement)		
<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Avec traitement <input type="checkbox"/> Sans traitement	Date et signature de l'IEN attestant la décision de la DSDEN :

NB : Pour les cas d'arrêts de travail (maladie ordinaire, grossesse et couche pathologiques, congé de maternité, congé paternité) un exemplaire de l'arrêt de travail (ou d'extrait d'acte de naissance pour le congé paternité) est conservé par l'IEN et un autre exemplaire est transmis à la DSDEN (DIMOPE 3 pour les titulaires sauf BD, ENTF pour les stagiaires et S2R pour les contractuels et BD titulaires)